

INTRODUCTION

Depuis quelque temps, il n'y a pas de plus grand danger qui menace le bien-être des arts et des artistes que le traitement qui leur est fait par Revenu Canada, Impôt. Mais ce n'est pas tellement une question de nature que de degré d'intensité du traitement: les problèmes existent depuis longtemps et, comme on ne s'en est pas occupé, ils ont fini par s'aggraver au point de retenir l'attention de la Chambre des communes et de son Comité permanent des communications et de la culture.

Depuis de nombreuses années, la Conférence canadienne des arts, ses associations membres, les artistes individuels et les ministères et organismes fédéraux responsable de la culture s'évertuent à réclamer une solution aux vieux problèmes de la fiscalité dans le domaine des arts et des industries culturelles. L'attitude des ministères chargés de la politique et de l'application de la fiscalité - soit le ministère des Finances, responsable de la politique fiscale, et le ministère du Revenu national, qui l'interprète et l'applique - pose un sérieux obstacle au progrès. Le point de vue officiel - qui n'est pas exprimé, bien sûr, en tout cas pas en autant de mots - semble être que les problèmes ne sont pas aussi graves que cela et que, si on les laisse dormir assez longtemps, ils finiront bien par se régler seuls ou par disparaître tout simplement.

Cependant, la Conférence canadienne des arts n'a pas cessé de soutenir que les problèmes étaient critiques et qu'ils ne pourraient qu'empirer à moins qu'on ne les attaque de front. Les faits récents nous ont donné raison. Mais il n'y a pas à se réjouir de voir nos prédictions se réaliser: de nombreux artistes canadiens ont été soumis, ces derniers mois, à un traitement dur, immérité et injuste parce qu'on n'a pas su nous écouter ni donner suite à nos inquiétudes. La récente débâcle a au moins l'avantage d'avoir enfin fixé l'attention du public sur la question, mais à quel prix! Un grand nombre d'artistes se sont vus servir de nouvelles cotisations pour des montants astronomiques que - compte tenu de la situation économique lamentable des artistes canadiens - ils ne peuvent pas se permettre de payer ni de porter en appel. Et comme si ce n'était pas assez, Revenu Canada, Impôt, vient de prendre de nouvelles initiatives qui portent atteinte à notre statut en tant que pays, que société, que civilisation, et nous devons tous en partager le fardeau.

Être artiste, c'est se mettre dans une situation tout à fait particulière: c'est sacrifier le prestige social, économique et politique habituel qui revient à d'autres carrières, pour se contenter d'une vie sans grande récompense ni reconnaissance - compte tenu du temps, de l'énergie et du talent qu'il faut y mettre. Et pourtant, en tant que société, les oeuvres de nos créateurs nous rapportent des avantages inestimables sur les plans social, politique, économique et culturel, et nous ne pouvons donc pas laisser l'interprétation et l'application de nos lois fiscales rendre intenable la position déjà difficile dans laquelle se retrouvent nos artistes.

Un simple survol de la brève histoire de notre pays suffit pour révéler le plaisir et la fierté que nous tirons, à juste titre, de l'héritage que nous ont laissé les artistes de notre passé. On verrait en même temps que ceux